

**NOUVEAU !**

# VOYAGEZ ACCOMPAGNÉ AVEC **C. FACILE !**

Le SMTC-AC propose un dispositif gratuit, pour accompagner les voyageurs en difficulté sur le réseau T2C.

## **Pour qui ?**

Toute personne en situation de stress, d'inconfort ou ayant des difficultés d'orientation... pour se déplacer en transports en commun.

Ce service, nommé **C.facile**, est proposé **en partenariat avec Unis-Cité**. Les trajets sont réalisés avec de jeunes volontaires en service civique.



\*Dispositif expérimental mis en place à partir de l'automne 2023



## Mode d'emploi C.facile



Les réservations téléphoniques, comme les accompagnements, sont possibles de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h du mardi au jeudi.



La réservation d'un trajet accompagné se fait au plus tôt 15 jours avant.



La réservation se fait dans la limite des places disponibles.



Lors des accompagnements, la prise en charge se fait de porte à porte (adresse à moins de 1 000 mètres d'un arrêt T2C desservi par une ligne régulière), sur le domaine public.



Le voyageur doit se munir d'un titre de transport T2C.

**Vous souhaitez effectuer un trajet accompagné sur le réseau T2C ?**

Contactez le

**0 800 500 524**

Service & appel gratuits